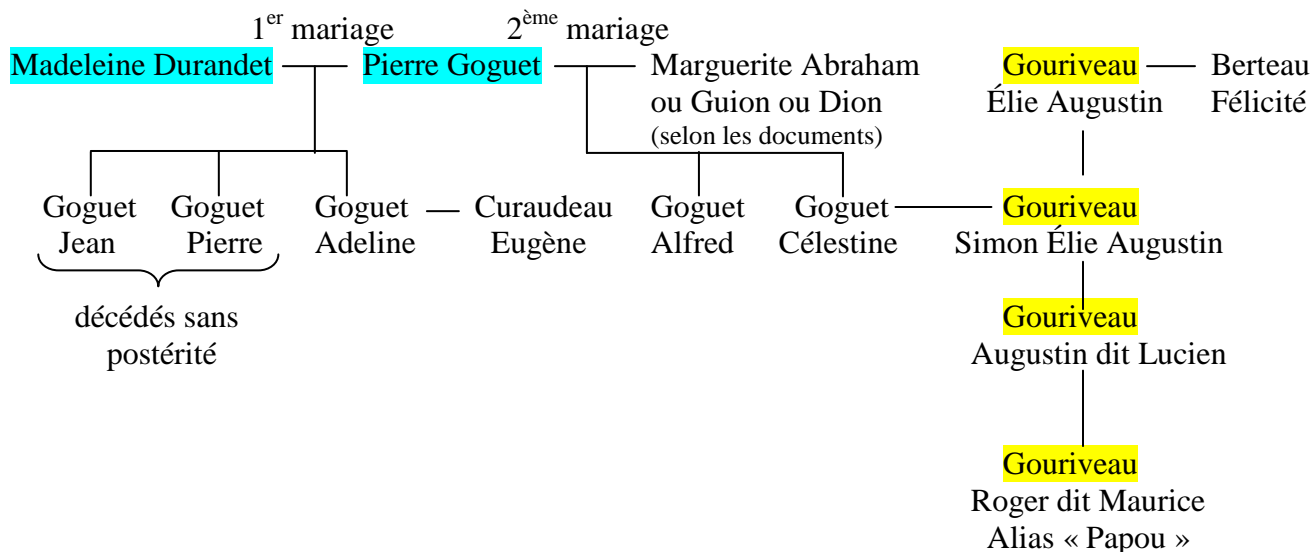


8 août 1851

Succession suite au décès de Madeleine Durandet, 1^{ère} épouse de Pierre Goguet, survenu le 3 avril 1851 à Semussac.



Succession directe et entre époux de Magdeleine Durandet, décédée épouse de Pierre Goguet à Semussac le 3 avril 1841.

	<hr/>		
	Directe		
	meubles	1 - 60	
	immeubles	6	
	total	<hr/> 7 - 60	
	Décime	.. 76	
05. n° 8.3.	total	<hr/> 8 36	
			8 - 36
	Soufrance		<hr/> 6 - 60
	meuble	1 - 20	14 - 96
	immeubles	4 - 80	quittance - 35
	total	<hr/> 6 - 00	<hr/> 15 - 31
	Décime	- 60	
	total	<hr/> 6 - 60	

Reçu de Pierre Goguet veuf de Magdeleine Durandet demeurant à Bardecille commune de Semussac, veuf la somme de quinze francs trente et un centimes suivant le détail ci-dessus, pour le droit de la succession de la dite Durandet, echue a ses trois enfants dont quittance.

Cozes le 8 aout 1851

L----- d-----
Dumas



Succession directe et indirecte
de Magdeleine Durand, veuve de
de Pierre Jougnot à Compsac le trois avril 1851.

Directe

Mobilier 1-60

Immobilier 6

Total - 7-60

Décime - 0-76

Total - 8-36

Ob. N° 23.

Indirecte

Mobilier - 1-20

Immobilier - 2-80

Total - 6-00

Décime - 0-60

Total - 6-60

8-96

6-60

14-96

quittance 0-24

15-21

Père de Pierre Jougnot veuf de Magdeleine
Durand et demeurant à Gardreulle
Commun de Compsac, pour la
somme de quinze francs trente et une
centimes devant le dit et depuis, pour
le droit de la succession de la dite
Durand, et pour ses trois enfants
dont quittance. Le Bureau des Opérations.

Cogez le 8 août 1851.

[Signature]